

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

SOMMAIRE

- | | |
|---------------------|-------|
| 1. MOT DU COMITÉ | p. 3 |
| 2. L'ADAP EN SUISSE | p. 5 |
| 3. TANZANIE | p. 7 |
| 4. MADAGASCAR | p. 15 |
| 5. ÉTATS FINANCIERS | p. 19 |
| 6. REMERCIEMENTS | p. 25 |



LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ 2018-2019

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 18.06.2018

Président

Jean-Félix Savary

savary@adap.ch

Trésorier

Ezra Ricci

ezra@adap.ch

Vice-président et responsable
commission opérations

Yves Hausser

hausser@adap.ch

Responsable
stratégie programme

Anne Ceppi

anne@adap.ch

Responsable
commission recherche

Joanne Félix

joanne@adap.ch

Association pour le Développement des Aires Protégées
Rue des Savoises 15, 1205 Genève
info@adap.ch, www.adap.ch
+41 (0) 22 320 76 75
CCP: 17-212756-1

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement



L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)..

MOT DU COMITÉ

Chers membres,
Chers partenaires,
Chers amis,

Après 21 ans d'existence, l'ADAP est toujours là, toujours en mouvement. L'année 2018 aura été une année dynamique pour l'ADAP, tant au niveau de ses projets de terrain que pour ses activités en Suisse. L'ADAP est devenue membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, a participé au tournage d'une émission diffusée sur Léman Bleu et a organisé une conférence-débat sur les enjeux de l'utilisation des abeilles ici et ailleurs et les intérêts sous-jacents à l'apiculture.

Du côté des projets, il y a eu des départs et des arrivées. A côté de la stabilité du projet d'Inyonga démarré il y a 17 ans en Tanzanie, un nouveau projet tanzanien, qui vise à appuyer une gestion communautaire des ressources le long du corridor écologique de la rivière Rungwa a vu le jour en 2018. Les résultats obtenus à Inyonga ont poussé la région voisine à se lancer dans une dynamique similaire, en suivant la même approche. Joli signe de reconnaissance ! La longue expérience acquise en Tanzanie permet à 'ADAP d'agir dans un contexte connu et balisé, avec des partenariats solides construits sur le long terme. A Madagascar, c'est la fin de l'aventure pour le projet de gestion des forêts limitrophes du parc national Mikea, qui arrivait à la fin de sa première phase. Malgré une forte motivation des bénéficiaires et des premiers résultats encourageants, la dégradation rapide du climat sécuritaire et politique ne permet plus d'avoir des conditions



suffisantes pour garantir une bonne mise en œuvre d'une deuxième phase. Sur préavis de la FGC, inquiète pour le futur des activités dans ce pays, l'ADAP a décidé de renoncer à poursuivre l'aventure.

En Suisse, l'ADAP a enfin pu reprendre du personnel salarié en 2018. Le suivi des projets et la tenue du secrétariat s'en sont ressentis positivement, grâce à la très efficace nouvelle secrétaire exécutive, Sandy Mermod. Bien que le bénévolat reste tout à fait essentiel pour une petite ONG comme l'ADAP, une base salariée s'avère nécessaire pour gérer les affaires courantes et coordonner les tâches entre tous les bénévoles qui n'ont pas forcément les mêmes compétences, ni les mêmes emplois du temps. De plus, face aux géants de la coopération et aux pouvoirs publics, au nord et au sud, les petites associations comme l'ADAP doivent aussi offrir un niveau de professionnalisme élevé afin de répondre aux attentes de ses partenaires. Cela demande de la rigueur, de l'énergie et de la persévérance. L'ADAP a la chance de pouvoir s'appuyer sur une équipe avec des compétences professionnelles variées et un engagement hors du commun. En ce sens, 2018 aura été en droite ligne de son histoire. Celle d'une équipe déterminée et engagée, orientée vers les résultats concrets.

Je tiens remercier ici les membres du comité, les chargés de projets, ainsi que tous nos bénévoles qui travaillent sans compter pour l'ADAP, parce qu'ils croient à ses valeurs et s'engagent pour la sauvegarde de notre biodiversité, des modes de vies, des cultures et une relation durable avec

la nature. Grâce à des initiatives comme celle de l'ADAP, il est permis de croire qu'il n'est pas encore trop tard, que de grands espaces naturels subsisteront, que les populations et les cultures qui y vivent continueront à y trouver leur place, tout en évoluant, et que la faune et la flore qui y prospèrent, restent vastes et diversifiées. Nous croyons plus que jamais que cela passe par des opportunités et une vie digne pour les populations locales qui vivent dans les milieux riches en biodiversité. Si l'ADAP adapte en permanence son action, elle reste bien alignée sur sa feuille de route, qui pourrait se confondre parfois avec les objectifs de développement durables 2030 des Nations Unies, à la différence près que l'ADAP a commencé avec 20 ans d'avance !

Merci à tous, membres, amis et partenaires pour votre soutien !

Jean-Félix Savary, Président

REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membres et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site :

www.adap.ch/sengager-avec-nous/

L'ADAP EN SUISSE

En participant à des conférences, au tournage d'une émission ainsi qu'en organisant une conférence-débat sur les enjeux de l'apiculture, l'ADAP a confirmé sa motivation à se rendre encore plus visible en Suisse.

Participation à plusieurs conférences

L'ADAP a participé aux Biennales des Géosciences et de l'Environnement à l'Université de Lausanne et aux ateliers de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) sur le thème des Objectifs de Développement Durable 2030. Elle a également assisté au cycle de conférences «Apiculture et coopération Nord-Sud, comment développer des filières durables ?» organisé par le Centre Ecologique Albert Schweitzer, l'Université de Neuchâtel et Latitude 21. En plus de permettre une mise à jour des connaissances sur les différentes thématiques en lien avec l'environnement et le développement, ces événements sont l'occasion de rencontrer de nouveaux acteurs et partenaires potentiels.

Nouvelle secrétaire exécutive

Depuis mai 2018, le bureau de l'ADAP à Genève peut de nouveau compter sur du personnel salarié. Après plusieurs années passées comme bénévole puis comme membre du comité, Sandy Mermod a été engagée comme secrétaire exécutive à 40 %. Elle est titulaire d'un Bachelor en gestion de la nature et d'un Master en géographie - option études du développement - qui lui permettent d'aborder à la fois les enjeux environnementaux et sociaux. Sa connaissance de l'association et son expérience de terrain en Tanzanie sont un atout pour faire le lien entre les projets et les acteurs en Suisse.

Tournage pour «Esprit Solidaire»

Depuis août 2018, la FGC et Léman Bleu coproduisent l'émission «Esprit Solidaire» qui est consacrée à la coopération au développement et qui présente chaque mois le travail d'une association membre. L'ADAP a saisi cette opportunité pour présenter son projet d'Inyonga en Tanzanie. Afin de garantir une bonne qualité d'images et de son, la secrétaire exécutive de l'ADAP a pu bé-



néficer d'une formation à Léman Bleu et s'initier au tournage avec un smartphone. Les images et les interviews ont ensuite été tournés lors d'une mission de suivi et transmis à Léman Bleu pour le montage. Une interview en plateau a été réalisée fin 2018 et l'émission a été diffusée en janvier 2019 (elle peut être visionnée sur adap.ch).

Atelier stratégique

En juin 2018, le comité a organisé une journée de réflexion stratégique sur l'avenir de l'ADAP afin de faire un bilan des années écoulées et fixer des objectifs à moyen terme.

L'ADAP devient membre de l'UICN

L'idée d'une adhésion à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) trottait dans la tête du comité depuis plusieurs années et elle a été concrétisée en octobre 2018. Être membre de cette institution internationale donne à l'ADAP le droit de vote mais aussi lui permet de faire partie d'un réseau de professionnels et d'accéder à de nouveaux financements.

L'abeille a fait son buzz !

Le 23 novembre 2018, l'ADAP a organisé au Muséum d'histoire naturelle de Genève une conférence-débat intitulée «L'abeille fait son buzz, stratégie win-win ou alibi au service d'un développement non durable ?».

Partant du constat que l'abeille et l'activité apicole sont perçues de manière extrêmement positive dans un contexte de conciliation entre enjeux environnementaux et de développement, aussi bien au Nord qu'au Sud, il nous paraissait pertinent de se pencher sur les implications de cet engouement.

Pour la première présentation, le Prof. Alexandre Aebi de l'Université de Neuchâtel, a présenté les résultats de son étude parue dans Science en 2017, qui a démontré que 75% des échantillons des miels du monde entier contenait des traces de néonicotinoïdes. Il a rappelé les interactions entre les chercheurs, l'industrie, les apiculteurs et le grand public qui ont précédé et suivi la parution de l'article.

Puis le Prof. Yves Hausser a présenté une rétrospective des 15 années d'activités de l'ADAP dans les domaines de la conservation et du soutien aux projets des communautés locales dans la région de Mlele. Le débat modéré par Juliet Fall de l'Université de Genève, qui a suivi, fut animé et passionnant. En plus des deux conférenciers, le comité a pu compter sur la présence de Lisa Mazzone, Conseillère nationale Les Verts, Denis Ruyschaert, vice-président de SWISSAID Genève et Pascal Crétard, président de la Fédération Genevoise d'Apiculture.

S. Mermod et Y. Hausser



TANZANIE

INYONGA

OBJECTIFS ET CONTEXTE p. 8

ACTIVITÉS p. 8

RUNGWA RIVER CORRIDOR

OBJECTIFS ET CONTEXTE p. 12

ACTIVITÉS p. 13



ZONE APICOLE DE MLELE GESTION COMMUNAUTAIRE ET APPUI AUX POPULATIONS RIVERAINES

Objectifs et contexte

Durant cette 6ème phase du projet, l'ADAP a poursuivi les activités de soutien à son partenaire Inyonga Beekeepers Association (IBA), en se concentrant sur la gestion de la zone apicole et sur les activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation.



Le Gouvernement tanzanien a entrepris une évaluation de l'activité de toutes les ONG et il a constaté que l'ADAP avait été incorrectement enregistrée comme ONG nationale lors de son enregistrement initial. L'ADAP devra donc procéder à un changement pour être formellement une ONG internationale. Les échanges avec le bureau d'enregistrement des ONG étant relativement compliqués, l'équipe de projet a dû investir une énergie importante, sans pour autant réussir à clarifier la situation au terme de l'année écoulée. De nombreuses autres ONG semblent être dans la même situation.

En ce qui concerne le district de Mlele, les occupations illégales des réserves par les agropasteurs Wasukuma, déjà constatées ces dernières années, se sont poursuivies, de même que les pressions d'extraction illégales sur les forêts. Dans ce contexte, une mission du Ministre des ressources naturelles et du tourisme s'est rendue dans le district en juin 2018. Lors de son passage, le Ministre a limogé 4 des responsables du Tanzania Forest Service (TFS), accusés de ne pas avoir rempli leur rôle, ou d'avoir activement collaboré à l'exploitation illégale de bois. Plus globalement, c'est près de 25 membres des services du ministère qui ont été suspendus et limogés pour des cas de collusion avec des exploitants illégaux, ce qui révèle à quel point la gouvernance du secteur s'est détériorée.

Activités réalisées en 2018

La majorité des activités a pu être mise en œuvre, à l'exception de celles relatives au nouveau système de gestion de la zone apicole, en raison des blocages récurrents du TFS. Des efforts importants ont été déployés pour parvenir à débloquer la situation, dont un rapport soumis en janvier 2018 et une rencontre avec le CEO du TFS en août 2018. Toutefois, malgré des engagements pris lors de cette rencontre et les courriers répétés au ministère, aucune réponse formelle n'a été apportée fin 2018.



Gestion de la zone apicole : dans le contexte de grande pression sur les forêts, il convient de relever que la zone apicole a été la seule réserve du district de Mlele à éviter des dégradations importantes (déforestation, envahissement par le bétail). Les patrouilles menées régulièrement par les gardes villageois ont permis d'arrêter de nombreux contrevenants (une trentaine, majoritairement pour l'exploitation illégale de bois, le braconnage et la conduite pastorale en aire protégée). La zone apicole demeure en très bon état, comme l'a révélé l'étude sur l'état forestier réalisée par le Dr Urs Bloesch (Adansonia consulting) en juin, et également confirmée par le travail de Master de Lucile Daudet, dont l'étude portait sur l'évaluation de l'impact du projet sur la conservation de la biodiversité (en comparant l'état de la zone apicole avec les autres réserves forestières du district).

Au total, ces résultats confirment à quel point le modèle développé par le projet de l'ADAP est fonctionnel en comparaison des modes de gestion gouvernementaux. Les suivis de faune réalisés annuellement confirment également le bon état des populations de moyens et grands mammifères de la zone apicole. Un travail de Bachelor de hepia, réalisé par Fabrice Buffard en été 2018 a contribué à cette collecte de données et a permis de réaliser les quatre grilles d'échantillonnage dans la zone apicole.



Dix nouveaux panneaux de délimitation ont été installés aux frontières de la zone apicole. Réalisés en tôle et fixés au sol par des socles en ciment, ils sont à la fois plus visibles et moins sujets à détérioration que les panneaux posés précédemment sur les arbres. De plus, 20 bornes cimentées ont également été installées. Enfin les gardes villageois ont restauré 12 km de pistes dégradées, et ont réalisé un radier cimenté pour permettre l'accès en toute saison au campement de Mlele.

Renforcement des capacités des partenaires :

une formation en informatique a été réalisée au profit du gestionnaire, du caissier et du secrétaire d'IBA. Des formations visant à donner une responsabilité plus importante aux instances villageoises en matière de gestion environnementale ont été réalisées en partenariat avec le district. Pas moins de 181 participants des comités villageois chargés de la gestion de l'environnement ont bénéficié de la première formation, alors que 279 membres des gouvernements des 12 villages entourant Inyonga ont participé à la seconde. Une autre formation, sur la rationalisation et l'amélioration de la gestion des pâturages sur les territoires villageois, a été réalisée en partenariat avec le District Livestock Officer. Elle a bénéficié à plus de 200 agro-pasteurs Wasukuma et a été très appréciée. Elle a également permis de préciser le contexte relatif aux aires protégées et au pastoralisme. Enfin, 30 gardes villageois et apiculteurs d'IBA ont suivi une formation concernant la gestion forestière.

Soutien à l'apiculture :

en ce qui concerne les activités génératrices de revenus, 3 formations ont été réalisées dans le domaine de l'apiculture par le Tabora Beekeeping Institute, à laquelle 870 apiculteurs ont pu participer. Les formations visaient à améliorer la gestion des colonies, à favoriser la modernisation de l'apiculture et à mettre en place la production de nouveaux produits issus de la ruche. Comme toujours, ces formations ont rencontré un franc succès et ont été très appréciées par les apiculteurs. Le projet a par ailleurs soutenu la collecte du miel dans les camps d'apiculteurs dans la zone apicole, de Mlele collectant 35 fûts de 200 litres, soit près de 7 tonnes de miel. Pour chaque fût collecté, un bidon de 20 litres a été fourni à IBA. Le suivi de la production réalisé en visitant tous les camps d'apiculteurs a permis de constater une légère baisse de la production, avec 38 tonnes au total alors que ces trois dernières années, la production avait été supérieure ou égale à 40 tonnes. Enfin, toujours dans le domaine apicole, plus de 50 ruches modernes ont pu être



construites et distribuées aux apiculteurs sous forme de prêt remboursable en miel. Selon le même système, plus d'une centaine d'habits de protection et 330 seaux ont été distribués

Appui aux groupements de femmes:

plusieurs formations ont été réalisées au bénéfice des groupements de femmes, concernant aussi bien l'aspect organisationnel que les activités productrices. Des formations visant à les familiariser avec la tenue d'une comptabilité simplifiée (condition nécessaire pour solliciter des micro-crédits étatiques) et à les aider dans la création et la gestion de leur structure ont été organisées. Enfin, les formations pour la production de batiks (tissus imprimés) ont été reconduites en 2018, bénéficiant à 148 femmes. Globalement, les résultats sont intéressants (environ 750 CHF générés), toutefois, le manque de capital initial rend difficile la pérennisation de la production.

Autonomisation financière d'IBA : le partenaire de l'ADAP a connu une stabilité du point de vue de ses instances et de son personnel, et a su gérer de manière satisfaisante ses activités. Le budget pour l'année 2018 préparé par IBA a été respecté. Point notable, la production apicole a été plus faible que les années précédentes, notamment en raison de pluies très importantes et tardives. Les revenus propres d'IBA n'ont donc pas augmenté au cours de cette année. Malgré cela, l'association a généré un chiffre d'affaires de l'ordre de 4'000 CHF avec le miel, notamment par le biais de la vente directe, mais également par

la commercialisation lors des foires nationales. IBA a par ailleurs passé à nouveau avec succès les contrôles effectués par le Tanzania Bureau of Standards et le Tanzania Food and Drug Authority pour l'attribution des labels pour le miel. Enfin, IBA a bénéficié de la réalisation de deux voyages d'écotourisme en 2018, dont les prestations relatives à la visite de la zone, la réalisation de récoltes de miel et la vente de miel ont rapporté près d'un million de shillings (environ 500 CHF) à l'association.

Y. Hausser



RUNGWA RIVER

GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS DU CORRIDOR DE LA RUNGWA

Objectifs et contexte

Ce nouveau projet tanzanien, se situe 200 km à l'est d'Inyonga et couvre deux districts, Mlele et Sikonge. Comme à Inyonga, les forêts sont soumises à de fortes dégradations, au détriment de la population locale, dont les moyens d'existence dépendent encore fortement des ressources naturelles. Les conflits autour des ressources sont courants et la région fait face à une pénurie d'eau. Certains usagers tentent de s'organiser pour gérer les ressources. Jumuiya ya Hifadhi ya Wanyamapori Kululu (JUHIWAKU) est une organisation de base communautaire qui supervise la gestion de la réserve

marchés pour le miel. Ces deux institutions, qui travaillent dans le même corridor écologique, manquent cependant de moyens techniques et financiers pour faire face aux pressions sur leurs ressources.

Le projet de l'ADAP a pour objectif général d'améliorer les moyens d'existence des communautés locales en accompagnant et en soutenant la mise en place d'une gestion communautaire des forêts du corridor Katavi-Ruaha, situées le long de la rivière Rungwa, avec un focus sur la réserve villageoise de Kululu et la réserve forestière de Rungwa River. Le projet est prévu pour une durée minimale de 10 ans et il accompagnera JUHIWAKU et INHBO dans leurs processus participatifs pour gérer des réserves et leurs ressources. Il fournira également un appui aux usagers des forêts afin qu'ils puissent bénéficier de leurs ressources durablement, tout en évitant les conflits. Les axes d'interventions définis sont le renforcement des capacités, l'appui aux aires de gestion communautaire, le développement des filières d'activités génératrices de revenus et la mise en réseau des acteurs locaux et régionaux. Le projet accordera une grande place à la consultation des communautés ainsi qu'à une collaboration avec tous les acteurs, pour assurer cohérence et durabilité dans la gestion du corridor écologique.



villageoise de Kululu. A Ilunde, Ilunde Natural Honey Beekeepers Organization (INHBO) est une association d'apiculteurs qui cherche à défendre les pratiques apicoles et trouver des



Activités réalisées en 2018

Le projet a démarré en mai 2018 avec le recrutement du chef de projet, de la comptable et du livestock and natural resource officer (LNRO). Les entretiens ont été effectués sur place (par le fiduciaire de l'ADAP Innovex) et par Skype depuis Genève. En premier lieu, il s'est agi d'acquérir un véhicule 4x4 pour se déplacer entre les différents villages des deux districts et mettre en oeuvre les différentes activités.

Une première mission de lancement a été effectuée par Sandy Mermod en juillet 2018, en même temps que débutaient Issa Mpinga, chef de projet, et Christina Komba, comptable. Les formalités administratives, la présentation des procédures de projet, la visite de la réserve de Kululu et la rencontre avec les partenaires et les autorités des deux districts ont été les activités principales de cette mission.

De manière générale, le projet a été bien accueilli par les districts et les autorités villageoises sont motivées à collaborer à la gestion des ressources naturelles de la zone. Les apiculteurs d'Illunde se sont montrés très dynamiques avec la création de nouveaux modèles de ruches, et impatientes de participer activement au projet, conscients des enjeux pour l'apiculture et pour la préservation de leurs forêts qu'ils voient disparaître à vue d'œil. En effet, les alentours des villages sont fortement occupés par les agro-pasteurs Wasukuma qui défrichent massivement aux abords et dans les réserves forestières. Le manque d'arbres mellifères est nuisible pour les abeilles tout autant que les pesticides qu'ils répandent pour leurs cultures.

En août 2018, le LNRO, Romanus Mwakimata, et le chauffeur ont rejoint l'équipe de projet qui a loué un bureau, faute de place dans les locaux

villageois, mais permettant ainsi de garantir une certaine indépendance de l'équipe de projet. Malheureusement, la présentation officielle du projet dans chaque village a été reportée. En effet, une nouvelle directive gouvernementale exige une validation formelle du projet auprès du President Office Regional Administration and Local Government et du Ministère des ressources naturelles et du tourisme. Malgré une séance tenue en août 2018 à Dar es Salaam avec le CEO du Tanzania Forest Services (TFS), où l'ADAP a reçu la garantie de recevoir les autorisations, cela n'a pas été fait et le projet a pris du retard pour toutes les activités officielles. Une séance à Dodoma en décembre avec la Forest and Beekeeping Division devrait porter ses fruits pour que la situation se débloque en début d'année 2019.

Malgré ces embuches administratives, le LNRO a pu démarrer l'étude socio-économique des 8 villages et l'ADAP a pu conclure un partenariat avec la Tanzania Beekeepers Development Organization (TABEDO), acheter le matériel de bureau, de patrouille, un générateur et quatre motos. Un gestionnaire et un caissier pour JUHIWAKU ont également été recrutés pour soutenir la gestion de l'association. Dans le cadre de son travail de

Master à l'hepia, Damien Zurkinden, a également pu étudier la faune de la réserve de Rungwa River au moyen de pièges photos.

En octobre 2018, une première patrouille dans la réserve de Kululu a été organisée conjointement par JUHIWAKU et les autorités villageoises, et elle a été approuvée par le district de Sikonge. Malheureusement, la patrouille, dont le véhicule et le chauffeur avaient été mis à disposition par l'ADAP, s'est fait arrêter par le TFS de Sikonge en présence de paramilitaires, qui ont invoqué le fait que la réserve était sous la juridiction du TFS et non des villages. Les éco-gardes ont été blessés et le véhicule saisi. Le véhicule a pu être finalement récupéré après un mois et le chef de projet a eu plusieurs séances au district et à Dodoma pour clarifier la situation. Les circonstances et les motifs de cette « arrestation » restent obscurs et l'ADAP n'a pas obtenu de réponse claire concernant le statut de Kululu. Cela ne fait que souligner les fortes tensions autour des aires protégées et des ressources naturelles convoitées par tous les types d'acteurs et qui incluent tous les niveaux de l'Etat.

S. Mermod



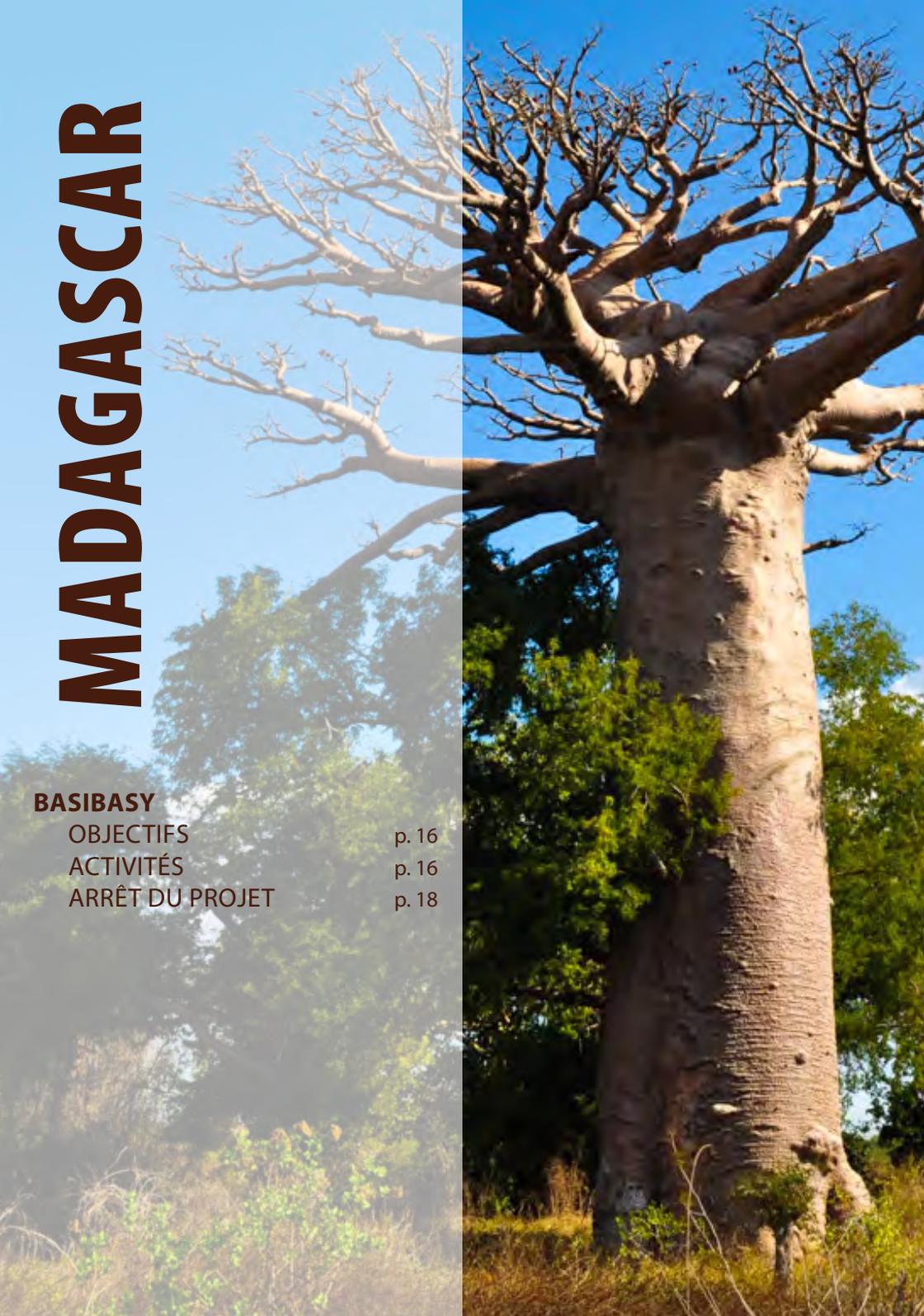
MADAGASCAR

BASIBASY

OBJECTIFS p. 16

ACTIVITÉS p. 16

ARRÊT DU PROJET p. 18



PARC NATIONAL MIKEA

GESTION DURABLE ET COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS LIMITOPHES

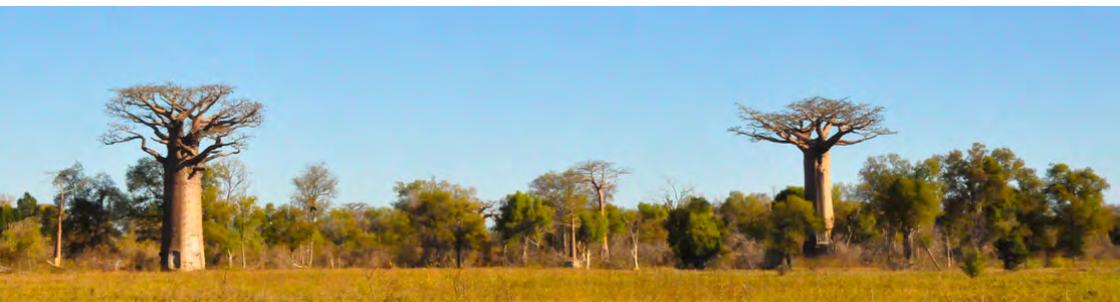
Objectifs du projet

Le projet à Madagascar est dans la fin de sa première phase et est mis en œuvre par l'ONG malgache SAHA depuis octobre 2017. Son but est d'accompagner les communautés locales de la commune de Basibasy dans le Sud-Ouest du pays dans la mise en place d'une gestion communautaire des ressources et des espaces forestiers périphériques du parc national Mikea. Le premier axe d'intervention vise à faciliter le transfert de gestion des forêts de Bahidy et de Besikeni aux communautés et à les soutenir pour mettre en place une gestion durable de ces forêts. Le second axe vise à développer des activités génératrices de revenus compatibles avec la conservation au profit des communautés locales. Trois filières ont été identifiées avec les partenaires locaux : la culture de tubercules sauvages, l'apiculture et la filière soie sauvage. Le projet aspire également à apporter un soutien aux communautés Mikea, le seul peuple indigène formellement reconnu à Madagascar, dans leur volonté de se structurer pour défendre leur identité et leur culture.

Activités réalisées en 2018

Tout au long de l'année, des formations théoriques et pratiques ainsi que des visites d'échanges pour les trois filières génératrices de revenus ont été organisées. Quarante-six producteurs ont été formés à la culture d'igname, 2 groupements d'apiculteurs ont bénéficié de formations et 24 participants ont été formés aux bases de la sériciculture (élevage des vers à soie). Le matériel et/ou les semences ont été fournis aux participants, des « champs école » ont été créés et un suivi des cultures a été assuré par l'équipe de projet et les mandataires.

Commencé en février 2018, le transfert de gestion de la forêt de Bahidy (2'172 ha) à la communauté de base Tahindraha (VOI pour l'acronyme malgache) est effectif depuis décembre 2018. Cette communauté de base est composée de 36 membres issus des villages riverains et le comité de gestion est formé de 16 membres issus de l'association Tahindraha. Une cérémonie



de transfert de gestion, présidée par Mme Soary, Directrice régionale de l'Ecologie, de l'Environnement et de la Forêt de la région Sud-Ouest, a été organisée. Les actions de protection et de gestion sont décrites dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Simplifiée. Une des actions importantes est le reboisement de la zone et 7000 plants sont déjà prêts à être plantés. De plus, plusieurs formations ont été dispensées pour renforcer les capacités de gestion de Tahindraha.

Le processus de développement d'un schéma d'aménagement communal (SAC) pour la commune de Basibasy a démarré avec la signature d'une convention entre le Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, la commune de Basibasy et SAHA. La collecte de données, la concertation et la rédaction d'un document ont été initiées mais n'ont pas pu être validées avant la fin de la phase 1. Toutefois, les responsables communaux ont pu renforcer leurs capacités au travers de ce processus d'élaboration du SAC.

Une plateforme régionale autour de la gestion des ressources forestières, notamment celles autour du Parc national Mikea, a été mise en place et elle est très active. De nombreux journaux locaux et nationaux ont publié des articles sur le projet ou sur des thèmes qui y sont liés directement, comme la soie sauvage et les Mikea. Des rencontres ont également eu lieu entre plusieurs acteurs locaux et nationaux afin de garantir la collaboration entre les différentes institutions.

Une mission de suivi a été réalisée en été 2018 par David Hartlieb pour l'ADAP. Le consultant français Christian Chatelain, a également effectué un mandat lors de l'été 2018, pour mettre en place les outils de suivi d'une future capitalisation. Et pour clôturer la fin de cette phase et faire un bilan, un audit financier et une évaluation externe ont été menés par des consultants malgaches.



Arrêt du projet

Malgré ces avancées positives, le projet a rencontré des difficultés de mise en œuvre. Après avoir déjà changé une fois de partenaire, l'ADAP a rencontré des problèmes de communication et de gestion de la part de SAHA. Les per diem demandés sont très conséquents par rapport aux dépenses et la relation avec les bénéficiaires et l'équipe de terrain est mauvaise. L'idéal, qui aurait été de passer à une convention tripartite afin de permettre un meilleur contrôle du partenaire, notamment par les bénéficiaires, n'a pas été accepté par la direction de SAHA. Il était par conséquent difficile de trouver un meilleur partenaire dans ces conditions. L'ADAP n'envisageait pas de travailler avec des partenaires plus locaux, comme en Tanzanie, car l'alphabétisation et la maîtrise de la gestion de projet reste trop faible localement.

De plus, les conditions de travail à Madagascar se dégradent à cause de l'insécurité grandissante dans le Sud, de l'impossibilité d'enregistrer de nouvelles ONG internationales et avec l'arrivée au pouvoir d'un président qui n'est pas en faveur de la protection de l'environnement. Par conséquent, l'ADAP a pris la décision de renoncer à la phase 2 du projet qui s'avérait



être très compliqué à gérer dans des conditions défavorables. La Fédération Genevoise de Coopération, qui a effectué une visite de terrain des projets soutenus à Madagascar en 2018, a accepté notre décision. Le projet a pris fin formellement en février 2019 et le matériel et les biens ont été partagés entre les bénéficiaires et les différents partenaires du projet.

D. Hartlieb

ÉTATS FINANCIERS DE L'ADAP



BILAN

ACTIFS

	AU 31.12.2018	AU 31.12.2017
ACTIFS CIRCULANTS		
Caisse	2'762.20	81.10
CCP	4'065.47	16'088.84
CCP projet Inyonga – Tanzanie	196'257.51	123'538.61
CCP projet expo photo loterie romande/Mada	0.00	72'722.75
CCP projet de capitalisation FGC	0.00	9'392.98
Compte Paypal	214.66	0.00
Actifs de régularisation	111.25	0.00
Total actif circulant	203'411.09	221'824.28
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières (dép. gar. loyer)	1'691.77	1'691.77
Total actifs immobilisés	1'691.77	1'691.77
TOTAL DES ACTIFS	SFr. 205'102.86	SFr. 223'516.05

PASSIFS

	AU 31.12.2018	AU 31.12.2017
FONDS ÉTRANGERS		
Créanciers	300.00	300.00
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Charges à payer	1'581.35	400.00
Participation financière FGC	3'456.00	2'947.00
Provision pour révision des comptes RPC	2'000.00	3'000.00
Total capitaux étrangers à court terme	7'337.35	6'647.00
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds Projet Iz 16-28	103'418.37	74'149.42
Fonds Projet Iz Rungwa 18-19	61'464.84	0.00
Fonds Projet MADA 16-47	22'202.98	132'082.75
Projet de capitalisation Burkina	8'821.44	8'821.44
Total capitaux étrangers à long terme	195'907.63	215'053.61
CAPITAUX PROPRES		
Résultat reporté	1'811.05	-6'767.35
Capitaux propres	4.39	6'771.74
Résultat de l'exercice	42.44	1'811.05
Total fonds propres	1'857.88	1'815.44
TOTAL DU PASSIF	SFr. 205'102.86	SFr. 223'516.05

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

PRODUITS	AU 31.12.2018	AU 31.12.2017
FGC - financement Inyonga 16-28	97'426.95	155'130.48
FGC - financement Burkina Faso 12-32	93'857.03	60'171.00
FGC - financement Mada 16-47	127'413.27	74'437.45
Don Loterie Romande	0.00	2'485.81
FGC - financemen projet d'information 18-33	5'672.85	0.00
Indemnités de Gestion de Projets sur financements FGC	40'387.88	28'619.78
Total produits des fonds affectés	364'757.98	320'844.52
PRODUITS DE FONDS LIBRES		
Vente de marchandises (livres, miel, ...)	460.00	0.00
Vente de cosmétiques	0.00	1'178.00
Produits de manifestations	300.00	0.00
Produits de prestations de services	1'437.50	0.00
Cotisations	2'724.76	1'340.00
Dons	5'060.00	1'400.25
Remboursements d'assurances	43.95	0.00
Total produits des fonds non-affectés	10'026.21	3'918.25
TOTAL DES PRODUITS	Sfr. 374'784.19	SFr. 324'762.77

CHARGES

CHARGES DIRECTES DE PROJETS	AU 31.12.2018	AU 31.12.2017
Charges directes projet Inyonga 16-28	97'426.95	155'130.48
Charges directes projet Afaudeb -- Burkina Faso 12-32	0.00	60'171.00
Charges directes projet MADA 16-47	127'413.27	74'437.45
Charges directes projet Tz Rungwa 18-19	93'857.03	0.00
Charges directes projet d'information FGC 18-33	5'672.85	0.00
Charges directes projet Loterie Romande	0.00	2'485.81
Charges directes projet Capitalisation Burkina	0.00	0.00
Total charges directes de projets	324'370.10	292'224.74
GESTION ET ADMINISTRATION		
Charges de personnel	23'276.65	0.00
Location bureau et charges locatives	8'520.00	8'544.00
Frais de bureau	712.45	675.15
Télécommunications	1'201.20	1'465.20
Cotisation et participation financière FGC	3'456.00	3'247.00
Dons/cotisations	565.00	120.00
Frais de réunion	194.30	202.30
Achats pour vente ultérieure	55.25	11.90
Services bancaires	273.45	340.00
Révision des comptes	2'322.55	3'078.00
Catalogues et imprimés	1'540.05	282.40
Site internet	180.10	1'194.79
Frais de missions de suivi projets	8'074.65	11'489.00
Frais manifestations	0.00	46.79
Charges exceptionnelles	0.00	30.45
Total charges de gestion et administration	50'371.65	30'726.98
TOTAL DES CHARGES	Sfr. 374'741.75	SFr. 322'951.72
Résultat de l'exercice	42.44	1'811.05
	SFr. 374'784.19	SFr. 324'762.77

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

ANNÉE 2018

FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2018	ATTRIBUTIONS	UTILISATION	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2018
Tanzanie - Inyonga 16-28	74'149.42	139'000.00	97'426.95	12'304.10		103'418.37
Tanzanie - Rungwa 18-19	0.00	167'054.00	93'857.03	11'732.13		61'464.84
Projet d'information 18-33	0.00	5'956.00	5'672.85	283.15		0.00
Madagascar 16-47	132'082.75	33'602.00	127'413.27	16'068.50		22'202.98
Projet Capitalisation Burkina	8'821.44	0.00	0.00	0.00		8'821.44
TOTAL fonds affectés	215'053.61	345'612.00	324'370.10	40'387.88		195'907.63

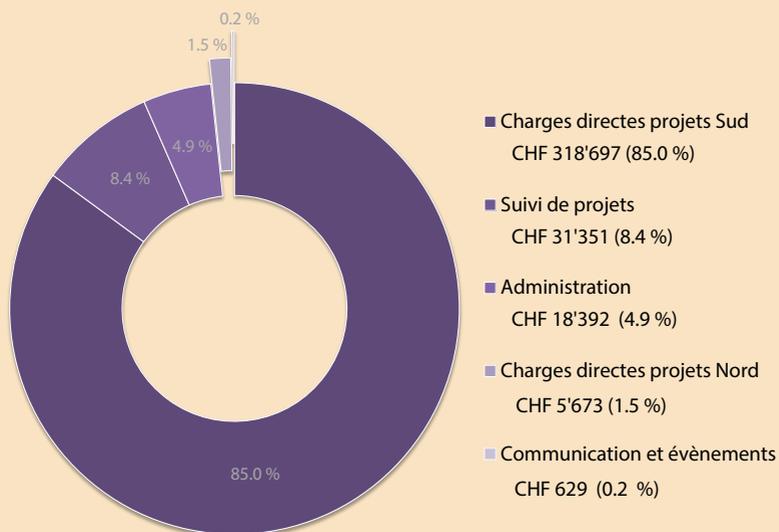
FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2018	ATTRIBUTIONS	UTILISATION	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2018
Capital	1'815.44				42.44	1'857.88
Résultat de l'exercice		42.44			-42.44	0.00
TOTAL fonds libres	1'815.44	42.44		0.00	0.00	1'857.88

ANNÉE 2017

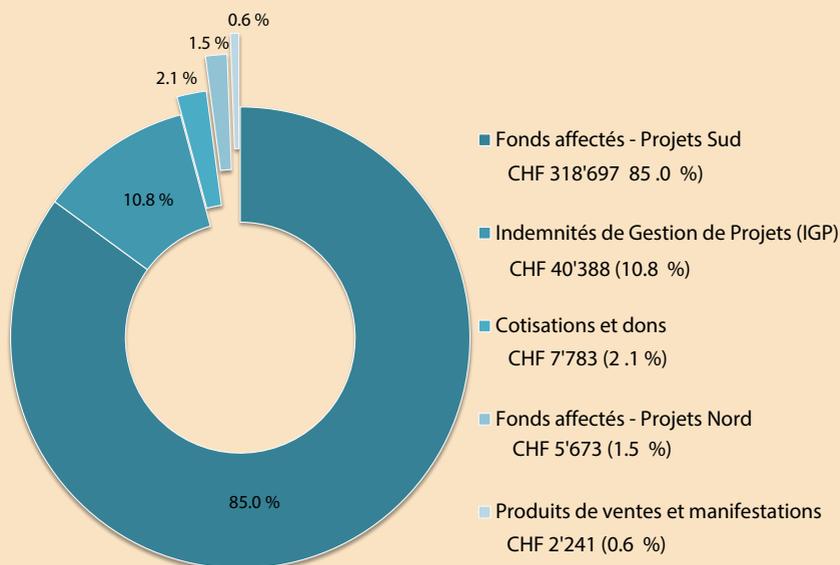
FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2017	ATTRIBUTIONS	UTILISATION	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2017
Tanzanie - Inyonga 14-17	69.53			69.53		0.00
Tanzanie - Inyonga 16-28	112'593.20	136'000.00	155'130.48	19'313.30		74'149.42
Burkina Faso 12-32	60'171.00		60'171.00			0.00
Madagascar 16-47	87'057.15	128'700.00	74'437.45	9'236.95		132'082.75
Projet expo Loterie Romande	2'485.81		2'485.81			-0.00
Projet Capitalisation Burkina	8'821.44					8'821.44
TOTAL fonds affectés	271'198.13	264'700.00	292'224.74	28'619.78	0.00	215'053.61

FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2017	ATTRIBUTIONS	UTILISATION	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2017
Capital	4.39				1'811.05	1'815.44
Résultat de l'exercice		1'811.05			-1'811.05	0.00
TOTAL fonds libres	4.39	1'811.05		0.00	0.00	1'815.44

RÉPARTITION DES CHARGES 2018



RÉPARTITION DES REVENUS 2018



Les comptes de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21 définies pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Ils ont été révisés par la Fiduciaire DRP SA, dont le rapport de révision est accessible sur : www.adap.ch. Les commentaires concernant le compte de résultat figurent ci-après.

Produits

En 2018, les produits de l'ADAP ont augmenté d'environ 15 % par rapport à 2017 pour se situer à CHF 374'784.19. Cette augmentation est principalement due aux revenus additionnels générés par le lancement d'un troisième grand projet de terrain, le projet de gestion communautaire des forêts du corridor de la Rungwa en Tanzanie. Il est à relever également que le nombre de cotisations reçues a doublé par rapport à l'année précédente tandis que les dons de particuliers ont quant à eux plus que triplé, ce qui illustre le regain de visibilité de l'ADAP en Suisse, qui a pu être réalisé notamment grâce à la réouverture d'un poste de salarié à temps partiel.

Charges

Du côté des charges, si les frais de fonctionnement de l'association à Genève sont restés modestes (moins CHF 30'000.-), le lancement du nouveau projet tanzanien a logiquement fait augmenter le montant des charges directement engagées sur le terrain et qui a dépassé les CHF

320'000.- en 2018. Cette activité accrue a permis de dégager les fonds pour l'ouverture, en mai 2018, d'un poste de secrétaire exécutive à temps partiel au bureau de l'association à Genève. Ainsi, après deux années de fonctionnement basé exclusivement sur du bénévolat, le compte de résultat de l'association présente à nouveau des charges salariales, ce qui est une très bonne nouvelle car l'engagement d'un salarié faisait partie des objectifs à court termes de l'ADAP. Il est à souligner toutefois que le travail bénévole reste fondamental pour la vie de l'association et que, s'il était rémunéré, il constituerait une charge d'au moins CHF 150'000.- additionnels.

Résultat

Au final, le résultat annuel de l'exercice 2018 est équilibré avec un bénéfice de CHF 42.44 et le volume d'activités a entamé une encourageante reprise. Il s'agira en 2019 de poursuivre sur cette lancée pour développer encore davantage la capacité d'intervention de l'ADAP en faveur des communautés locales et de la biodiversité !

E. Ricci



UN GRAND MERCI

À TOUS LES MEMBRES ET AUX DONATEURS DE L'ADAP

Partenaires financiers

- Commune de Carouge
- Commune de Confignon
- Commune du Grand-Saconnex
- Commune de Lancy
- Commune de Meyrin
- Commune de Plan-les-Ouates
- Commune de Satigny
- Ville de Genève
- Etat de Genève
- Direction du Développement et de la Coopération

Partenaires opérationnels

- Fédération Genevoise de Coopération
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
- Inyonga Beekeepers Association
- JUHIWAKU
- Ilunde Natural Honey Beekeepers Org.
- ONG SAHA
- Innovex Tanzania Ltd
- Sokoine University of Agriculture
- Small Industries Development Organisation
- Tanzania Wildlife Research Institute

Bénévoles

- David Hartlieb
- Fabrice Buffard
- Alix Jornot
- Vanessa Aellen
- Gerald Ungar
- Céline Bartolomucci

Crédits photos

- Arnaud Perotti (Inyonga)
- Shabani Halfani (Inyonga)
- Yves Hausser (Inyonga)
- David Hartlieb (Madagascar)
- SAHA (Madagascar)
- Sandy Mermod (Rungwa)

SOUTENIR L'ADAP

- Financièrement, à travers un don ou en devenant membre : 80 CHF adulte, 30 CHF étudiant/AVS/AI et 250 CHF institutions. CCP : 17-212756-1
- Matériellement, par des dons de matériel de bureau, d'apiculture ou des équipements pour les patrouilles en brousse.
- En mettant votre temps à disposition en tant que bénévole pour nos manifestations ou nos activités de gestion à Genève.



Association pour le Développement des Aires Protégées
Rue des Savoises 15, 1205 Genève
www.adap.ch, info@adap.ch
+41 (0) 22 320 76 75
CCP: 17-212756-1

Rapport d'activités 2018, imprimé en mai 2019